Les dotations aux collectivités locales devrait baisser de 2,25 milliards d'euros d'ici 2015

Pour réduire le déficit, l'Etat va demander un nouvel effort financier aux collectivités locales.

En effet, le nouveau président du comité des finances locales, André Laignel, a annoncé le 27 septembre que le gouvernement visait une baisse de 2,25 milliards d'euros des dotations aux collectivités sur 2013-2015.

Pour 2013, le gouvernement prévoit "un gel des dotations", ce qui est "plutôt une bonne nouvelle", a ajouté M. Laignel. Pour 2014, "on évoque une diminution de 750 millions d'euros (par rapport à 2013) et une diminution de 750 millions d'euros en plus pour 2015 (1,5 md en moins par rapport à 2013), soit 2,250 milliards sur 2013-2015", a-t-il expliqué, en rendant compte de l'audition par le CFL du ministre du Budget, Jérôme Cahuzac.

A. Laignel a souligné que "d'ores et déjà les collectivités territoriales participent à l'effort national". "Toute demande supplémentaire doit être atténuée ou compensées", a-t-il dit, en annoncant avoir proposé au gouvernement de former un groupe de travail commun sur cette question.

"Les collectivités territoriales seront associées à l'effort de redressement des comptes publics en 2014 et 2015 sauf retour à meilleure fortune", avait lancé, le 25 septembre dans Les Echos, Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation

Didier Migaud, le Premier président de la Cour des comptes, abonde dans ce sens. Dans une interview à Libération du 27 septembre, il précisait : "Comme toutes les administrations publiques, les collectivités territoriales contribuent à l'augmentation de la dépense publique (...) Les dotations et transferts de l'Etat vers elles - plus de 100 milliards d'euros par an- pèsent sur les comptes publics. Pour la Cour, tout le monde doit participer à l'effort de redressement".

Lors de la réunion du Comité des finances locales du 27 septembre 2012, André Laignel (PS) a succédé à Gilles Carrez (UMP) à la présidence du Comité des finances locales

Copyright © Elunet.org, Portail de l'action des Elus et de la vie citoyenne